

VOUS AVEZ LOUE  
**LE GRAND APPARTEMENT,**  
MERCI DE LIRE ATTENTIVEMENT LES CONSIGNES CI-DESSOUS  
AFIN QUE VOTRE SEJOUR SE DEROULE AU MIEUX !

Cet appartement est mis à votre disposition par L'association La Providence de Nîmes.  
En cas de problème particulier appeler le **04.66.27.98.98**

## INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS DIVERSES



Le Grand Appartement est équipé en Wifi vous trouverez l'identifiant et le code sur place.



### EAU, ELECTRICITE,

Vos consommations d'eau et d'électricité sont comprises dans le prix



**IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE FUMER  
A L'INTERIEUR DU GRAND APPARTEMENT**



## Nuisances sonores..

VOUS ETES DANS UN ESPACE PRIVE, LIEU DE RESIDENCE DES ENFANTS DE L'ETABLISSEMENT,  
LIEU QUI DOIT RESTER CALME ... TOUT LE MONDE A LE DROIT DE SE REPOSER....

**SONO INTERDITE**

DONC, ATTENTION AU BRUIT  
EN JOURNEE, MAIS AUSSI ET SURTOUT

**APRES 22 H 00**

**MERCI DE RESPECTER CES CONSIGNES.**



## Dechets

Veillez sortir vos poubelles avant de quitter la



maison



Les containers se trouvent à l'entrée du parking, derrière les grilles blanches.

# Consignes diverses et variées.. mais utiles !!



## PARKING

Vous pouvez garer votre véhicule à l'intérieur de l'établissement, utilisez les places prévues à cet effet.



## BARBECUE

Sous votre entière responsabilité, vous pouvez utiliser le barbecue extérieur mis à disposition.

## A VOTRE ARRIVEE :



Les locaux mis à votre disposition sont propres, dans un bon état, avec tous les équipements pour la cuisine et les produits d'entretien. En cas de souci, appelez dès le jour de votre arrivée l'association pour signaler une dégradation que vous constateriez ou un manque dans l'équipement.

**A défaut de votre appel, nous considérons que vous prenez le grand appartement sans ennui particulier.**

## A VOTRE DEPART :

### **TOUS LES VOLETS DOIVENT ETRE FERMES.**



**FRIGO** : Vider le réfrigérateur ; seuls peuvent rester pour d'autres locataires des ingrédients ne présentant aucun risque de péremption (huile, sel, boîtes non ouverts etc..).



**POUBELLES** : Ne laisser aucune poubelle, ni dans l'appartement, ni dans le container **GRIS**.



**LITS** : Les couvertures (ou couettes de octobre à avril) et oreillers doivent être **posés sur les lits**.

## **A VOTRE DEPART :**

**Il faut libérer Le Grand Appartement APRES l'avoir « mis propre »**

*(Voir les consignes derrière la porte d'entrée)*



➔ **Le lundi pour 10h00**

➔ **Le vendredi pour 10h00**



### **AUCUN RETARD N'EST POSSIBLE**

*Nous vous demandons de rendre les locaux en parfait état et de penser à la joie qu'auront les groupes qui vous succéderont en arrivant dans un lieu propre.*

*Le respect de ces consignes permettra aux prochains résidents d'être accueillis dans un lieu sympathique.*

*Nous espérons que dans l'avenir vous retrouverez, avec plaisir, notre grand appartement.*

Philippe MARGERIT - Président